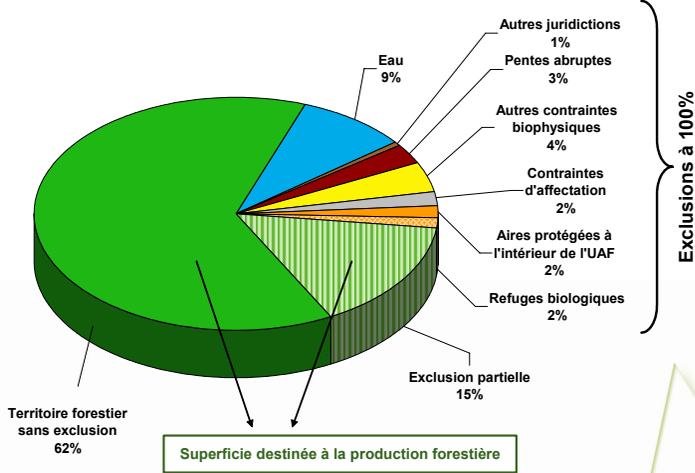




1 - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

Portrait global

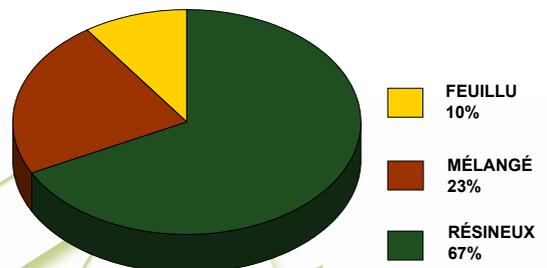
Superficie¹ : 1 041 617 hectares



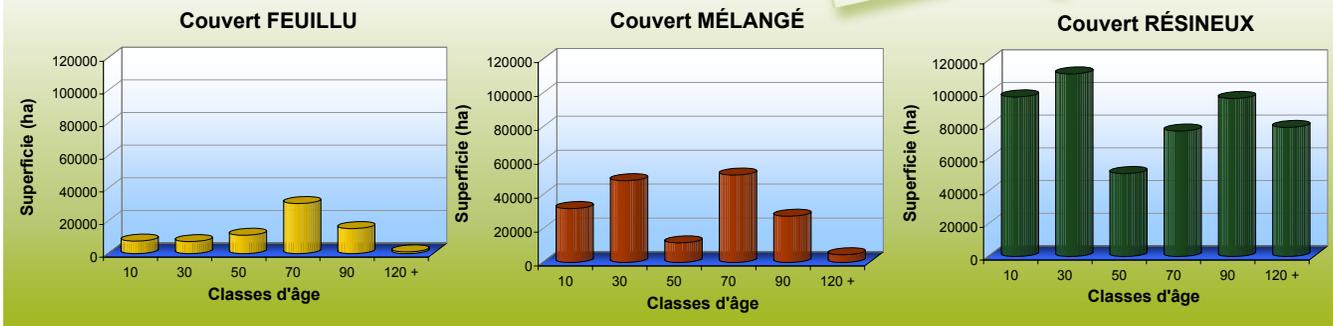
Portrait du territoire destiné à la production forestière

Types de couvert

Superficie² : 817 726 hectares



Types de couvert et classes d'âge



¹ superficie brute sans réduction ² superficie nette après réduction

2 - POSSIBILITÉ FORESTIÈRE

Calcul de possibilité forestière	Possibilité par essence ou groupe d'essences (m ³ /an)									
	Rendement soutenu (150 ans)									
	SEPM ¹	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables ²	Autres feuillus durs	Total
A 2000-2008	965 200	0	0	0	78 200	154 300	15 500	300	0	1 213 500
B Forestier en chef 2008-2013	782 800	100	0	200	77 300	159 900	9 200	0	1 500	1 031 000
Variation (B-A)	-182 400	100	0	200	-900	5 600	-6 300	-300	1 500	-182 500
Variation (%)	-18,9%	-	-	-	-1,2%	3,6%	-40,6%	-100,0%	-	-15,0%
C Forêt Québec 2008-2013	743 300	100	0	200	72 000	147 500	8 500	0	1 400	973 000
Variation (B-C)	39 500	0	0	0	5 300	12 400	700	0	100	58 000
Variation (%)	5,3%	0,0%	-	0,0%	7,4%	8,4%	8,2%	-	7,1%	6,0%

¹ sapin, épinettes, pin gris et mélèze ² érable à sucre et érable rouge

Provenance des volumes	Superficie totale	Récolte maximale annuelle	
	ha	m ³	%
Bandes riveraines	51 003	24 000	2,3%
Séparateurs de coupe et forêts morcelées	35 304	37 510	3,6%
Pentes fortes (31 à 40 %)	60 614	79 330	7,7%
Habitats fauniques	0	0	0,0%
Encadrements visuels	53 628	54 160	5,3%
Territoires à multiples usages	98 125	63 101	6,1%
Autres particularités régionales ou locales ³	0	0	0,0%
Sous-total des contraintes	298 674	258 101	25,0%
Sous-total sans contrainte	519 052	772 899	75,0%
Total	817 726	1 031 000	100,0%

³ Plantation de 60 ha par an de peuplier hybride



3 - EXIGENCES GÉNÉRALES

Cette section présente les interventions forestières à réaliser afin de rencontrer les hypothèses de la stratégie d'aménagement forestier retenue pour évaluer la possibilité forestière. Pour des explications détaillées des traitements sylvicoles énumérés, veuillez consulter la fiche thématique «Exigences générales».

Synthèse des traitements sylvicoles prévus		Superficie ³
		ha/an
Avec récolte	CPRS, CPHRS, CPPTM, CPEF ¹	8 148
	Jardinages et assainissement	0
	Éclaircie commerciale, CPEP et CPES ²	140
Sans récolte	Préparation de terrain	1 248
	Plantation, regarni, ensemencement	2 098
	Dégagement	165
	Éclaircie pré-commerciale	3 910
	Drainage	40

¹ Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS), coupe avec protection de la haute régénération et des sols (CPHRS), coupe avec protection des petites tiges marchandes (CPPTM) et coupe finale de la coupe progressive d'ensemencement (CPEF).

² Coupe progressive d'ensemencement - intervention primaire ou secondaire.

³ Superficie annuelle prévue à compter du 1er avril 2008 pour la première période quinquennale du plan général d'aménagement forestier.

4 - PARTICULARITÉS / COMMENTAIRES

Dans cette UAF, il est planifié de reboiser 60 hectares par année (ha/an) de peuplier hybride. L'impact de ces plantations sur la possibilité forestière est évalué à 6 100 m³/an de peuplier.

La proportion importante de strates à dominance de sapin a nécessité la création d'un groupe de calcul «sapin».

La dispersion d'agglomération de coupe en vigueur actuellement dans l'aire commune 023-20, autorisée en vertu de l'article 25.3 de la Loi sur les forêts, sera vraisemblablement reconduite comme méthode de substitution à la coupe en mosaïque (CMO).

5 - SIGNATURE

Le calcul de la possibilité forestière de ce territoire a été réalisé et validé selon un processus rigoureux, sous ma supervision et conformément à mes instructions. Les résultats reflètent les faits et les informations portés à ma connaissance. Par conséquent, en vertu des pouvoirs qui me sont confiés par la législation, je détermine la possibilité de ce territoire aux niveaux et conditions des présentes.

Pierre Levac, ing. f., M. Sc.
Forestier en chef
Le 25 juillet 2008

